

# Retrait de l'âge pivot : la retraite à 64 ans, c'est non !



**Cfdt:** Le Syndicat Cfdt a lancé cette pétition adressée au gouvernement français.

<https://t.co/XclrccasC1>

*Le projet de réforme des retraites com porte une mesure aussi injuste qu'inutile : l'instauration d'un âge pivot à 64 ans. S'il resterait possible de partir à la*

*retraite à 62 ans, ce choix serait sanctionné par une décote (une baisse) définitive de sa pension. Ensemble, exigeons son retrait pur et simple !*

## Pourquoi l'âge pivot est-il injuste ?

Cette nouvelle règle pénaliserait d'abord les personnes qui ont commencé à travailler jeunes. Avec un nombre suffisant de trimestres cotisés, elles seraient pourtant contraintes de travailler deux ans supplémentaires pour ne pas voir leur pension chuter. Pour celles et ceux qui ont des revenus modestes, c'est la double peine !

## Pourquoi est-ce inutile ?

Contrairement à ce que tente de faire croire le Gouvernement, l'état des finances du futur système de retraites n'est pas du tout dans un état catastrophique. S'il est indispensable de tenir un équilibre financier à moyen et long terme du système, cela peut se faire sans un nouveau report de l'âge de départ à la retraite. De nombreux autres leviers existent et peuvent être utilisés de façon complémentaire.

## Des insuffisances dans le projet de réforme

Le projet de réforme des retraites doit être amélioré sur au moins 3 sujets :

- La prise en compte de la pénibilité : les quatre critères de pénibilité (risques chimiques, port de charges lourdes, postures pénibles, vibrations) écartés en 2017 doivent être enfin pris en compte pour permettre à plus de 600 000 personnes supplémentaires de partir plus tôt à la retraite (métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'agroalimentaire, de la santé...)
- Un dispositif de retraite progressive digne de ce nom pour offrir aux travailleurs une plus grande liberté des modalités de départ à la retraite.
- Un minimum de pension pour une carrière complète plus élevé, le projet prévoit 1000€, ce qui est en dessous du seuil de pauvreté (1041 €).

Enfin, il est indispensable de sécuriser la transition des travailleurs des régimes spéciaux et des fonctions publiques, notamment concernant les mesures de compensation et de revalorisation salariale.

**Vous aussi, signez et partagez cette pétition pour obliger le Gouvernement à retirer l'âge pivot et améliorer son projet de réforme !**